**Historique des échanges d’e-mails entre Jean-Marc Bonmatin et ForumPhyto du 10 décembre 2014 au 15 décembre 2014**

**E-mail de Jean-Marc Bonmatin le mercredi 10 décembre 2014 à 18h47**

Envoyé : mercredi 10 décembre 2014 18:47
À : contacte@forumphyto.fr
Objet : 2 articles diffamatoires

From: Bonmatin  Jean-marc

E-mail:bonmatin@cnrs-orleans.fr

tél.:

Subject: 2 articles diffamatoires

Message Body:

Je vous informe que je considère que les deux articles que vous avez publié sont diffamatoires.

Sous les titres "L’UICN fraude pour obtenir l’interdiction des néonicotinoïdes" et "Fraude scientifique pour obtenir l’interdiction des néonicotinoïdes (suite)", ils portent gravement atteinte à la réputation des organismes et des personnes citées. Ces allégations sont contraires aux faits et tombent sous le coup de la loi pénale.

L'article originel repris ensuite en cascade à fait l'objet d'excuses publiques :

<http://risk-monger.blogactiv.eu/2014/12/02/iucn%E2%80%99s-anti-neonic-pesticide-task-force-an-expose-into-activist-science/#.VIiBqaNnZAc>

Les faits relatifs à cette affaire sont

clairement exposés dans

<http://link.springer.com/article/10.1007/s11356-014-3220-1>

Il y apparaît que les données scientifiques existant bien avant 2010 (date du document faussement interprété par David Zaruk) démontraient déjà de l'impact négatif des néonicotinoïdes sur l'écosystème. C'est pour cela qu'une méta-analyse scientifique à commencé dès 2009 pour être publiée en 2014.

Notez que la suspension des néonicotinoïdes à été prononcée dès 2013 sur la base des travaux indépendants de l'EFSA, soit un an avant la parution des articles scientifiques de la Task Force.

Porter publiquement des accusations fausses, donc diffamatoires, est de votre entière responsabilité et a déjà fait l'objet d'une condamnation pénale dans un cas similaire :

[http://www.agriculture-environnement.fr/actualites,12/l-etrange-composition-de-la-section-apicole-de-la-coordination-rurale,94.html](http://www.agriculture-environnement.fr/actualites%2C12/l-etrange-composition-de-la-section-apicole-de-la-coordination-rurale%2C94.html)

(voir en fin d'article).

Pour les raisons ci-dessus, je vous demande donc expressément de retirer les 2 articles susvisés.

Dr Bonmatin JM

**E-mail de ForumPhyto à Jean-Marc Bonmatin le jeudi 11 décembre à 12h29**

Monsieur,

Suite à votre e-mail d’hier soir, nous avons retiré les 2 articles que vous incriminez.

Recevez nos salutations

L’équipe de ForumPhyto

**E-mail de Jean-Marc Bonmatin le samedi 13 décembre 2014 à 01h03**

Envoyé : samedi 13 décembre 2014 01:03
À : contacte@forumphyto.fr
Objet : retrait d'article "« Equipe abeille de la science militante de l’UICN : qui est qui et qui les finance ? » (Risk Monger)"

From: bonmatin  JM

E-mail:bonmatin@cnrs-orleans.fr

tél.:

Subject: retrait d'article "« Equipe abeille de la science militante de l’UICN : qui est qui et qui les finance ? » (Risk Monger)"

Message Body:

Je vous informe que je considère que l’article que vous avez publié le 10 décembre 2014 est de nouveau diffamatoire.

Sous le titre « Equipe abeille de la science militante de l’UICN : qui est qui et qui les finance ? » (Risk Monger) votre texte porte encore atteinte à la réputation des organismes et des personnes visées. Il contient des allégations contraires aux faits et tombent toujours sous le coup de la loi pénale.

L'article originel dont vous tirez vos sources est diffamatoire et en reprendre les accusations mensongères pour les porter en place publique française est de votre entière responsabilité.

Notez que le « document » produit par David Zaruk est un brouillon, en mode révision et non signé.

Je vous invite à lire attentivement nos

publications et les références qui y sont associées :

<http://link.springer.com/article/10.1007/s11356-014-3220-1>

;

<http://link.springer.com/article/10.1007/s11356-014-3470-y>

;

<http://link.springer.com/article/10.1007/s11356-014-3332-7>

;

<http://link.springer.com/article/10.1007/s11356-014-3471-x>

;

<http://link.springer.com/article/10.1007/s11356-014-3180-5>

;

<http://link.springer.com/article/10.1007/s11356-014-3277-x>

;

<http://link.springer.com/article/10.1007/s11356-014-3628-7>

;

[http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs11356-014-3229-5](http://link.springer.com/article/10.1007/s11356-014-3229-5)

Je vous invite aussi à visiter le site de l’éditeur :

<http://www.springer.com/environment/journal/11356>

Je vous invite également à la lecture de l’article (indépendant de la Task Force de

l’IUCN) paru le 14 novembre 2014 dans Science :

<http://www.sciencemag.org/content/346/6211/806.summary?sid=3bbb44a3-c63f-4f82-8a3f-f18a1bd0b84b>

Pour les raisons ci-dessus, je vous demande donc expressément de retirer l’article susvisé.

Comprenez que ma demande n’est pas conflictuelle mais entend faire respecter la loi.

Je serais très étonné que l’UIPP membre de Forumphyto s’y oppose.

Déposé le 12 décembre 2014 sur

<http://www.forumphyto.fr/contact/>

Dr Bonmatin JM

**E-mail de ForumPhyto à JM Bonmatin le 15 décembre 2014 à 16h37**

Le 15/12/2014 16:37, contacte@forumphyto.fr a écrit :

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre message.

Comprenant que votre « demande n’est pas conflictuelle mais entend faire respecter la loi » :
- dans un souci d’apaisement, nous retirons l’article dont vous estimez une fois de plus qu’il est diffamatoire et/ou mensonger
- afin que nous puissions bien comprendre et prendre en compte votre demande, et afin d’instaurer les conditions d’un débat serein, **nous vous demandons de bien vouloir nous préciser les points exacts, dans les trois articles, que vous estimez diffamatoires et/ou mensongers**.

Dans cette attente,

Recevez nos salutations

L'équipe de ForumPhyto

**E-mail de Jean-Marc Bonmatin à ForumPhyto, le 15 décembre 2014 à 18h10**(le mail d’origine contient également 5 pièces attachées : des articles scientifiques)

Bonjour,

D'abord je salue votre sens des responsabilités et votre respect de la loi.

Ensuite, j'ajoute que vous aurez remarqué que je n’ai pas réagi lorsque vous avez publié votre article le 30 juillet 2014 sous le titre "Un vent mauvais sur les Néonicotinoïdes" (<http://www.forumphyto.fr/2014/07/30/un-vent-mauvais-sur-les-neonicotinoides/>).

En effet, cet article présente votre point de vue, que je ne partage pas, mais que je respecte puisque l'article lui-même est respectueux. De plus, dans cet article, vos propos ne sont ni insultants ni manifestement mensongers, s'agissant des personnes ou des organismes qu'ils représentent. Je reconnais que cet article est construit de façon assez équilibrée, avec des aspects contradictoires, même si je regrette certaines formulations malheureuses qui n'en augmentent pas la qualité ni la crédibilité.

S'agissant de la série d'articles diffamatoires, au nombre de trois, c’est exactement le contraire.
Je m'engage à vous préciser les points diffamatoires, mais vous accepterez un court délai du fait d'obligations professionnelles urgentes.
Je ferai cette l'analyse d'autant plus de sereinement que votre message laisse présumer d'une certaine bonne foi.

Peut-être aurons-nous même l'opportunité de collaborer sur ces sujets, si vous souhaitez une information objective.

Je profite de la présente pour vous envoyer 5 articles scientifiques que vous n'avez peut-être pas.

Salutations,

**Dr BONMATIN Jean-Marc**, Researcher,

Centre National de la Recherche Scientifique,

Centre de Biophysique Moléculaire, CS 80054, 45071 Orléans, France

**bonmatin@cnrs-orleans.fr** Fax: +33 (0)2 38 63 15 17